



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

32, rue Le Peletier

75009 Paris

Tél. : 01 56 02 61 50

www.calix-avocats.com



Emmanuel Noirot



François Barbé



Mikaël Stanisic



Charlotte Pruvot

## ACTIVITÉS

Calix intervient sur l'ensemble des sujets de droit social et ressources humaines et notamment dans les domaines suivants :

- Relations individuelles de travail
- Négociation collectives et relations sociales
- Procédures internes
- Durée du travail
- Réorganisations et restructurations
- Santé, hygiène et sécurité au travail
- Audits sociaux
- Prévention et contentieux des discriminations et du harcèlement
- Assistance au contrôle URSSAF et contentieux
- Contentieux individuels
- Contentieux collectifs
- Mobilité internationale
- Représentation et assistance des cadres dirigeants

## POSITIONNEMENT

Fondé en 2017 par Emmanuel Noirot, le cabinet est exclusivement dédié au conseil et à la défense en droit social. Calix est engagé au service d'une clientèle, principalement constituée d'entreprises et de dirigeants, qui lui est fidèle à travers son fondateur depuis plus d'une dizaine d'années.

Doté d'un ADN entrepreneurial, Calix est soucieux d'apporter à ses clients une réactivité immédiate et des conseils pratiques, opérationnels et adaptés à leurs contraintes. Le cabinet traite de tous les sujets qui touchent au droit social en conseil et sur le terrain judiciaire où sa conviction et sa pugnacité sont particulièrement appréciées.

Le cabinet intervient ainsi sur l'ensemble des problématiques sociales de l'entreprise et fournit un support varié : assistance quotidienne traditionnelle, support dans les relations sociales, contentieux individuels et collectifs. Il traite également la gestion des crises et l'accompagnement de projets : réorganisations, transferts, audits, mobilité internationale. Travaillant indifféremment en français ou en anglais, Calix a développé un réseau de best-friends l'amenant à intervenir sur des dossiers complexes ou avec une dimension internationale.

Calix conseille des entreprises de dimension locale, nationale voire internationale : PME, filiales de groupes français ou étrangers, associations. Les métiers de ces clients sont très diversifiés ce qui enrichit la pratique et l'expérience de l'équipe du cabinet : publicité, télécommunications, conseil, métallurgie, pharmacie, transport, services, habillement, recherches, etc.

Calix assiste et représente ses clients devant toutes les juridictions judiciaires et administratives.

Le cabinet anime régulièrement des formations d'actualités ou thématiques à destination de ses clients. Il travaille avec un Conseil scientifique, en la personne de François Barbé, qui apporte au cabinet son expertise et son éclairage doctrinal.

## CONTACT

- **Emmanuel Noirot**, Associé : [enoiro@calix-avocats.com](mailto:enoiro@calix-avocats.com)